

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

(En 1000 DT)

Période	2 ^{ème} trimestre 2017	2 ^{ème} trimestre 2016	au 30 Juin 2017	au 30 Juin 2016 (*)	au 31 Décembre 2016 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	173 368	150 533	338 322	298 409	621 723
• Intérêts	106 870	99 302	214 583	202 845	433 030
• Commissions en produits	22 409	20 252	44 991	39 142	81 886
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	23 059	17 799	42 031	35 264	49 800
• Revenus du portefeuille d'investissement	21 030	13 180	36 717	21 158	57 007
2- Charges d'exploitation bancaires	90 063	82 596	172 950	162 860	327 860
• Intérêts encourus	87 611	80 754	168 569	159 420	319 880
• Commissions encourues	2 452	1 842	4 381	3 440	7 980
3-Produit net bancaire	83 305	67 937	165 372	135 549	293 863
4- Autres produits d'exploitation	401	356	759	697	1 465
5- Charges opératoires:	30 614	25 764	59 830	51 554	108 652
dont ;					
• Frais de personnel	22 635	18 810	45 387	38 453	81 852
• Charges générales d'exploitation	6 062	5 348	10 925	9 703	19 870
6- Structure du Portefeuille	-	-	1 929 808	1 599 123	1 792 430
• Portefeuille- titres commercial	-	-	617 110	986 612	599 200
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	1 312 698	612 511	1 193 230
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	6 000 715	5 951 069	5 893 685
8- Encours des dépôts	-	-	5 132 643	5 224 553	5 116 938
dont ;					
• Dépôt à vue	-	-	1 526 424	1 382 324	1 386 357
• Epargne	-	-	1 298 440	1 166 747	1 284 653
• Placement à terme	-	-	2 208 303	2 474 404	2 334 150
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	980 660	885 063	914 432
10- Capitaux propres (**)	-	-	705 018	644 357	705 049

(*) Chiffres Certifiés

(**) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 30/06/2017 et 30/06/2016 et après affectation du bénéfice au 31/12/2016.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2017

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 5 893,7 millions de dinars à fin décembre 2016 à 6 000,7 millions de dinars à fin juin 2017, enregistrant ainsi une augmentation de 107,0 millions de dinars.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 132,6 millions de dinars soit une progression de 15,7 millions de dinars.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 980,7 millions de dinars compte tenu notamment des nouveaux tirages sur les lignes extérieure et du règlement des échéances de la période.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 39,9 millions de dinars ou 13,4% par rapport à la même période en 2016.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 10,1 millions de dinars, passant de 162,9 millions de dinars en juin 2016 à 173,0 millions de dinars pour la même période de 2017.

Le Produit Net Bancaire a atteint 165,4 millions de dinars à fin juin 2017 contre 135,5 millions de dinars pour la même période de 2016 soit une hausse de 29,9 millions de dinars ou 22,001%.

La banque a procédé à la constatation de la charge à supporter sur le Fonds de Garantie des Dépôts au prorata temporis, qui est en cours de constitution.

AMEN BANK certifié MSI 20000® par SGS

AMEN BANK vient d'obtenir la certification **MSI 20000®**, dédiée à la qualité financière, qui lui a été délivrée par SGS, organisme suisse leader mondial des métiers de la certification.

MSI 20000® est la certification de la qualité financière des entreprises et des institutions. Elle est construite sur les axes de solidité et de performance financière. Ces deux axes sont considérés comme les fondamentaux assurant pérennité, solvabilité et rentabilité à toute entité économique. Le diagnostic MSI 20000® repose sur une approche mathématique et scientifique, encadrée par une composante technologique forte et ne laissant aucune place à la subjectivité et à l'hypothétique.

Le standard **MSI 20000®** se veut un gage de confiance et un repère de qualité pour les acteurs économiques et opérateurs financiers à l'échelle nationale et internationale.

Augmentation de capital

Amen Bank a réalisé une augmentation de son capital par incorporation de réserves de 5.092.500 dinars pour le porter de 127.312.500 dinars à 132.405.000 dinars par la création de 1.018.500 actions nouvelles au nominal de cinq (5) dinars chacune. Ces actions ont été attribuées gratuitement aux actionnaires à concurrence d'une (1) action nouvelle pour Vingt Cinq (25) actions anciennes.

Les nouvelles actions gratuites porteront jouissance en dividendes à compter du 01/01/2017 et seront directement assimilées aux actions anciennes.

Cette augmentation intervient après celle réalisée en 2016, également d'un montant de 5.092.500 dinars et qui a porté le capital de 122.220.000 dinars à 127.312.500 dinars par incorporation des réserves.

Espaces libre service

Pour se rapprocher davantage de sa clientèle, AMEN BANK a créé deux nouveaux Espaces Libre Service, situés à la Place 14 Janvier de Tunis et à Sousse Khezama. Ces espaces, ouverts au public 7J/7 et 24h/24, permettent d'accéder à une multitude de services, en toute simplicité et sécurité.

PACK WATANI

AMEN BANK a installé cet été, une agence mobile sur les traversées du car ferry Le Tanit, pour accueillir les Tunisiens Résidant à l'Étranger et leur proposer, de manière spécifique, le Pack Watani, un ensemble de produits et services à des conditions très avantageuses. Afin de soutenir cette stratégie globale, AMEN BANK a également ouvert, au cours de cette saison estivale, certaines de ces agences en dehors des heures habituelles.